
(No. 34.)

RÉPONSE

A une adresse de l'honorable Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 21 août 1865, le priant de faire mettre devant la chambre un état indiquant les divers octrois et ventes de terres qui ont été faits dans le district d'Algoma, pour des fins minières ou d'établissement, avec la description de ces terres et le prix exigé par acre en chaque cas; aussi, un état indiquant la quantité et localité des terres sur lesquelles se font des exploitations minières; aussi, copie de tous les arrêts du conseil concernant la vente des terrains et les exploitations minières dans le district d'Algoma.

Par ordre,

WM. McDOUGALL,
Secrétaire.

SECRETARIAT,
Québec, 11 septembre 1865.

[Conformément à la recommandation du comité conjoint des impressions, le document ci-dessus n'est pas imprimé.]